
Le Catalogue folklorique

de

LA CHANTERIE

DE HAUTE BRETAGNE

TOUT LE FOLKLORE

CONTES ET LÉGENDES

CROYANCES ET SUPERSTITIONS

PROVERBES ET DICTONS

CHANSONS

DANSES, FÊTES ET JEUX

DROITS ET COUTUMES

COSTUMES — ARTISANAT

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

THÉÂTRE POPULAIRE

PARLERS POPULAIRES

AMUSETTES, FORMULETTES

DEVINETTES, Etc...

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

M^{me} MARIE DROUART, *Claude Cottage*, rue du Père-Bourdon, RENNES



Le Programme de " LA CHANTERIE "

Faire revivre les traditions disparues ou en voie de disparition est bien, c'est notre programme ; il serait peu de chose si, en même temps, nous ne placions en tête la pratique, par nos jeunes gens, des vertus bretonnes : bonté, loyauté, amour du travail, haute moralité.

La Chanterie comprend quatre sections ; chaque section a ses chercheurs :

Un orchestre composé d'une phalange d'artistes, prix d'honneur et premiers prix du Conservatoire.

Des chanteurs. Comme solistes les meilleurs élèves de Mlle Le Porh, professeur de chant au Conservatoire, et une intéressante chorale qu'elle dirige.

Des danseurs, qui étudient les vieilles danses paysannes de toute la Haute-Bretagne ; un groupe de jeunes ballerines dirigées par Mme Bougouin, professeur de danse.

Un groupe théâtral qui interprète les pièces du théâtre populaire haut-breton.

En tout, une soixantaine de jeunes gens, pour le moment. Voici leur plan de travail :

Recueil et mise en valeur de nos traditions : chansons, danses, costumes, jeux, droits et coutumes.

Etude des dialectes hauts-bretons, vestiges de la langue d'Oïl ; de la littérature orale ; de l'Histoire de Bretagne ; de l'Art populaire breton.

Création d'un conservatoire privé d'instruments de musique populaires ; d'ateliers de coupe et confection de costumes ; de broderies bretonnes, dentelles ; perlage ; tissage ; de repassage des coiffes ; de fabrication d'instruments de musique et de jeux.

Cours de cuisine locale.

Etude du théâtre populaire haut-breton et création de pièces nouvelles.

Conférences, enquêtes, expositions, défilés de costumes.

Création d'une maison du folklore haut-breton dans les principaux centres.

Notre programme, publié par la presse, lors de la fondation du groupe, est, en partie, réalisé ou en voie de réalisation. Pour ce qui reste à l'état de projet, faute d'argent, l'Etat français y pourvoira, nous n'en doutons pas.

Nous publierons ici les tableaux d'honneur de nos chers jeunes gens et aussi... les piloris... attention !

LA CHANTERIE.

Quelques Droits

Les annales briochines conservent mémoire d'une curieuse coutume en honneur, lors de l'entrée de l'Evêque dans la Cité.

Au jour marqué, un des seigneurs du Boisboixel allait à la porte de la ville. Il présentait au prélat une haquenée richement carapaçonnée. En sa qualité d'écuyer féodé, le seigneur tenait l'étrier tandis que l'Evêque montait sur la haquenée. Il la conduisait ensuite, par la bride, jusqu'au palais épiscopal. Lorsque l'Evêque était descendu, l'écuyer prétendait que la haquenée devait lui appartenir.

Dans le festin de cérémonie qui suivait cette entrée, le gentilhomme qui avait titre de maître d'hôtel féodé de l'Evêque « lui donnait à laver », avant qu'il se mit à table.

Il lui versait à boire pendant le repas. Il prétendait, pour cela aussi, avoir droit à l'aiguïère, la serviette, la coupe d'or ou d'argent dans laquelle le prélat avait bu et ce qui restait de viande dans le grand plat pour en manger ce qu'il voudrait. Il devait donner le reste au maréchal-ferrant.

Celui-ci, après en avoir mangé, allait aux prisons de l'Evêque inviter les prisonniers à faire bonne chère de ce qui restait.

Le maréchal-ferrant était obligé de ferrer la haquenée et les prisonniers de l'Evêque. Il avait droit, en paiement, à un paris.

Le maître d'hôtel aussi était obligé, et cette obligation subsista longtemps, de donner les hautbois, muzettes et violons, avec un jambon, le jour du mardi gras de chaque année, sur la place du Martray, à Saint-Brieuc. Tous les cabaretiers de la ville étaient tenus d'apporter à la table du jambon, un pot de vin ou de telle autre boisson qu'ils débitaient.

Ce droit était attaché à la terre de l'Epineguen, et celui du maréchal-ferrant à une maison sise rue Clinquaine, appartenant à M. Allenou.

Les cérémonies qui se pratiquaient pour l'Evêque de Nantes étaient plus magnifiques. Le prélat était porté par les barons de Raiz, de Pontchâteau, de Châteaubriant et d'Ancenis. Il était juste que de tels porteurs fussent bien payés, aussi exigeaient-ils différents droits qui coûtaient beaucoup aux Evêques.

Hévin écrivait à ce sujet :

« Aujourd'hui, on se prive volontiers de l'honneur d'être servi « par des officiers de cette qualité, pour ne pas payer si cher un « office inutile. »

M. D.



Chansons Populaires

Recueillies par MARIE DROUART, en Penthièvre

TROIS JEUNES FILLES ONT TANT DANSÉ

Trois jeunes filles ont tant, youp, youp, youp, youp, petit, pe-tit, pe-tit, petit, pe-top. Trois jeunes filles ont tant dansé, lonla, fali-ra don-de!

2

Qu'elles en ont usé leurs

Youp...

Qu'elles en ont usé leurs sou-
[liers.]

3

Elles s'en furent chez le cor

Youp...

Elles s'en furent chez le cor-
[donnier.]

4

Bonjour, bonjour, beau cor

Youp...

Bonjour, bonjour, beau cor-
[donnier.]

5

Veux-tu raccommoder nos

Youp...

Veux-tu raccommoder nos sou-
[liers.]

6

J'veux bien raccommoder vos

Youp...

J'veux bien raccommoder vos
[souliers.]

7

A chaque point que je

Youp...

A chaque point que je coudrai

8

Vous m'accorderez un doux

Youp...

Vous m'accorderez un doux
[baiser.]

Les Anciens Jeux

TIR A L'ARC ET A L'ARBALETE

LE PAPEGAULT

Ce fut un jeu très pratiqué dans toute la Bretagne.

Un acte d'afféagement au sieur Haslé, de 1567, mentionne, à Lamballe, le terrain de « l'Arbaestrie ».

Haslé était chargé de faire et d'entretenir les huttes couvertes pour le Jeu de l'Arbalète et Arquebuse, et d'y laisser tirer le comte de Penthièvre, ceux de sa maison et les manants et habitants de la ville.

En 1690, l'Arbaestrie occupait toujours ce terrain.

A Rennes, en 1592, s'édifiait, rue du Champ-Jacquet, la Butte aux Arbaestriers. Rue Nantaise, dès 1460, il existait un tir à l'arquebuse, qui fut transporté dans les douves de St-Georges en 1680.

★

Les anciens ducs de Bretagne avaient autorisé, dans les villes principales de leur duché, l'établissement, confirmé par lettres patentes des rois Henri II, Henri III et Louis XIII, de sociétés de tir, dont les membres, désignés d'abord sous le nom « d'arquebusiers », s'appelèrent plus tard « chevaliers du Papegault », du nom donné à l'oiseau de bois ou de fer qui devait être abattu par les associés.

Chaque année, au mois de mai, les chevaliers du Papegault étaient convoqués pour prendre part au tir général, qui durait huit ou quinze jours, ou tant que l'oiseau n'avait pas été abattu. Le tireur qui avait abattu l'oiseau était proclamé roi du Papegault.

La royauté, qui durait un an, l'obligeait à certaines dépenses déterminées par les règlements et usages, et notamment celles des préparatifs du tir, la célébration d'une messe solennelle, des repas et des fêtes donnés aux associés, dont il était indemnisé par la recette du « devoir » sur certain nombre de barriques de vin débitées dans l'année de l'abattue.

Cette institution, qui rendait les jeunes gens adroits, dura plusieurs siècles, jusqu'en mai 1770. A cette date, un arrêt du Conseil supprima les droits du Papegault, excepté dans la ville de St-Malo.

Les Ecossais excellaient au tir à l'arc ; ils tiraient douze flèches à la minute et tuaient leur homme à plus de 250 pas.

RÉTABLISSONS LE PAPEGAULT

Pour fabriquer un arc, prendre une branche d'if, de frêne, d'aubépine ou de noisetier, plus épaisse au milieu et longue de 1 m. 50 à 2 mètres. Il suffit d'amincir les extrémités au couteau. Cet arc a un côté plat, mais c'est du côté rond qu'il se courbe.

Pour la corde, employer de vieux boyaux de raquette, des cordes de violoncelle ou de la ficelle fine.

Tailler les flèches droites, fines et légères. La taille doit être de la moitié de l'arc, 0 m. 75 à 1 mètre. Le bambou s'y prête assez bien ; on peut aussi employer le même bois que l'arc. On alourdit la pointe par quelques tours de fin fil de fer. Pour empenner le talon, on fend le fût et on insère la plume dans la fente.

Artisanat

NOS BELLES DENTELLES

Comment ne pas regretter la disparition de ce gracieux costume de la région de Vitré.

Lors des fêtes catholiques de Vitré, Mme de Montcuit le fit porter à un groupe de jeunes gens d'Erbrée, avec grand succès. On pourrait le remettre en honneur aux jours de fête.



Fond de poupette
(Dessin communiqué par
Mme Jean CHOLEAU.)

Il ne reste plus : 1° qu'à apprendre à tirer ; 2° apprendre aux autres jeunes gens et rétablir le Papegault dans les divertissements populaires.

Marie DROUART,
Compagnon de Merlin.
Communication faite aux Compagnons, à Rennes,
à une réunion en 1938.

(A suivre : La soule.)

Les Enquêtes folkloriques de " La Chanterie "

SORCELLERIE

Il y a une cinquantaine d'années, on croyait que des savants, en se frottant avec certains liquides, pouvaient se transformer en bêtes et revenir à leur état normal en se frottant avec un autre liquide. Vers 1890, il y eut, au bourg de Sougéal, une histoire de chiens qui fit grand bruit. On raconta dans tout le pays qu'on voyait la nuit, au clair de lune, une bande de chiens, sans queue, marchant à la file, derrière un plus grand chien qui jouait du violon. On en fit une chanson que j'ai entendue bien des fois :

*En allant à Saint-Jean
C'étaient de grands brigands.
S'ils s'étaient déchainés
Ils nous auraient dévorés.
Chantons à haute voix :
Vivent les chiens d'Sougeat !*

On crut que des étudiants s'étaient frottés et avaient perdu leurs autres bouteilles dont le liquide les auraient fait revenir à l'état de jeunes gens. Ce qui ancre cette croyance, c'est qu'à ce moment une femme de Sougéal trouva des bouteilles vides dans le creux d'un fossé. Un père, de famille, qui avait son fils au petit séminaire de St-Méen, lui écrivit pour savoir s'il n'y avait point, dans ce petit séminaire, des élèves de disparus.

LE SORCIER BREBEL

Au siècle dernier, on croyait fortement au pouvoir des sorciers, et cette croyance n'est pas entièrement disparue. Dans la première moitié du siècle passé, vivait dans le pays de Pleine-Fougères un mendiant nommé Brebel. En son jeune âge, il avait commencé des études en vue du sacerdoce, puis les avait abandonnées. Il se fit mendiant de profession et profita de son savoir pour en imposer à ses compatriotes et se faire passer pour sorcier.

On lui attribuait le pouvoir de jeter toutes sortes de maléfices, en particulier la mortalité ou la maladie sur le bétail, d'« encraoder » le lait pour empêcher d'en retirer du beurre, même de déchaîner les tempêtes. Mon père (décédé en 1940 à l'âge de 82 ans) m'a raconté qu'un jour, au village de la Rouërie, pour punir des laveuses de lessive qui lui avaient refusé quelques verres de cidre, il déclancha des vents violents qui persistèrent pendant trois jours, durant lesquels il fut impossible d'étendre le linge pour le faire sécher. Mlle Catherine Le François, de Budan, m'a aussi assuré qu'il avait fait envahir la maison de sa tante par une légion de rats. Ceux-ci dévoraient tout et faisaient la nuit un bruit infernal. Brebel avait, ainsi, voulu se venger de s'être vu refuser une aumône. On le supplia de venir retirer le sort, lui promettant rétribution. Il vint, en effet. Mlle Le François m'a raconté qu'étant âgée d'environ 6 ans, elle avait assisté au « retrait du maléfice ». Brebel parcourait la maison et le grenier en faisant force contorsions et en prononçant des formules cabalistiques.

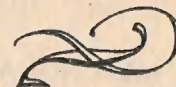
Eugène JARNOUEN.

Amusettes et Formulettes

*Les renards de Trébry
Vont su' la lande.
Les pouées les mangent,
Les puces les étrangent.
Ah ! fouette à la souris
Les renards de Trébry.
Les renards de Trébry
Ont des souris mortes
Pendues à iou portes,
Des crapiaoux évanouis
Pendus à iou lits.*

*Coui, coui, coui,
Les renards de Trébry
Ce sont les fill's de Trébry,
Oh, les vilaines, les vilaines,
Ma mère !
Ce sont les fill's de Trébry,
Oh, les vilaines, les vilaines berbis.*

(Moncontour.)



Proverbes et Dictons

*Frime au cressant
Annonce biau temps ;
Frime au decout
Annonce la plée.*

(La Bouéssieure).

*
**

*A la Saint Georges,
Paisan sème l'orge,
A la Saint Marc
Il est trop tard.*

(Trembia).

Nos Contes et Légendes populaires

LE PRÊTRE SANS TÊTE DE LA CROIX DE « BÉCABOU »

(paroisse de Sains)

Un prêtre de Sains ayant omis de réciter plusieurs heures du bréviaire, fut condamné, après sa mort, dit la légende, à venir les réciter auprès de la croix de Bécabou. (Cette croix, assez ancienne, est en granit et placée dans un carrefour de Sains.)

Longtemps, on le vit faire les cent pas, le bréviaire en mains, disparaissant soudain quand on s'approchait de lui, et réapparaissant plus loin. Mais, pour que la mémoire de ce prêtre ne fut pas déshonorée, personne ne put jamais apercevoir son visage, de sorte que ce prêtre est resté inconnu. On l'appelait « le prêtre sans tête ». D'après ma mère et ma grand'mère, toutes les deux de Sains, cette affaire se serait passée au siècle dernier.

E. JARNOUEN.

Il existe, à Tremblay, une légende du « prêtre sans tête » un peu différente. Ce prêtre, guillotiné pendant la Révolution, mort en état de péché, revient demander des prières. On l'aperçoit dans la lande, entre Tremblay et Antrain et même dans la forêt de Vilecartier.

M. D.

*
**

PENDANT LA CHOUANNERIE

Une brave bonne femme du Grand-Fougeray, qui gardait ses vaches en tricotant, chantait pour se distraire de ses soucis et aussi de la terreur qui pesait sur le pays :

*Héla ! mon Dieu !
Protégez nos bons prêtres !
Héla ! mon Dieu !
Guillotinez les bleus !*

— Que chantes-tu là, bonne femme, rugit un bleu, soudain apparu devant la vieille paysanne. Répète ta chanson, ordonna-t-il. Et, sans se démonter autrement, la bonne vieille reprit :

*Héla ! mon Dieu !
Guillotinez nos prêtres !
Héla ! mon Dieu !
Protégez nos bons bleus !*

— C'est bon ! grommela le bleu, qui tourna les talons.

Communiqué par M. Léon BOURIEL,
Conseiller à la Cour d'Appel de Rennes.

IMPRIMERIES REUNIES
(Société coopérative)
22, Rue de Nemours, RENNES